



Fiche technique N° TN1605  
24-02-2017

Annule et remplace les éditions  
précédentes

Application après préparation sur  
supports conformes au D.T.U. 59.1

- Plâtre et dérivés après impression :  
Plâtre lisse - Plaques de plâtre caryonnées -  
Enduits de plâtre
- Anciennes Maçonneries
- Bois et dérivés après impression
- Anciennes Peintures : Hydrodiluable -  
Glycérophtaliques - Acryliques

## MAT sans Tension ANTI-TACHES

Peinture décorative spéciale  
isolante et à fonction anti-taches

**INTÉRIEUR**  
**10 à 12 m<sup>2</sup>/L**



\*Information sur le niveau d'émission  
de substances volatiles dans l'air intérieur,  
présentant un risque de toxicité par inhalation,  
sur une échelle de classe allant de A+  
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

## FONCTION

Peinture décorative spéciale isolante et à fonction anti-taches.  
Formulée à partir d'huile végétale gélifiée en phase solvant.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 2b

**Destination :** INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds (sur anciennes peintures - plâtre et dérivés – bois et dérivés - anciennes maçonneries).

## Qualités dominantes :

- Solution optimale pour la rénovation intérieur
- Masque parfaitement les tâches de gras, de nicotine et d'humidité
- Isolant
- Excellent pouvoir couvrant
- Sans reprise

## Caractéristiques pratiques :



= 10 à 12 m<sup>2</sup>/L (selon le support).



= 4 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect :** mat profond
- **Matériel :** brosse (pour les encadrements), rouleau ou pistolet
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX.
- **Conditionnement :** 12 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,35 à 1,45
- **Extrait sec (pondéral):** 66 à 70 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).  
Ce produit contient max 500 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60 ° :** < 5

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux et métaux ferreux (bois et dérivés, plâtre et dérivés)** : appliquer 1 couche de notre **Sous-couche BOIS & FER**.

*Voir les fiches techniques des produits cités*

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur anciens badigeons en bon état** : appliquer directement le produit.
- **Nous vous proposons deux types d'applications** :
  - 1) Appliquer en 2 couches successives séparées par 24 heures de séchage, au rouleau antigoutte ou au pistolet.
  - 2) Application dite "mouillé sur mouillé" : appliquer une 1ère couche de produit au rouleau antigoutte ou au pistolet. Lorsque l'aspect de la peinture devient mat (le produit perd son brillant après évaporation du solvant), appliquer une 2e couche.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

*Mail : [contact@theolaur.com](mailto:contact@theolaur.com) [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)*

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015